Un cas de démantèlement du littoral : la carrière de l'île Verte à Roscoff (29)

Louis CHAURIS

Un exemple d'érosion anthropique

H. Ronné

Vue aérienne de l'île Verte

Avec une certaine emphase romantique, Renan, évoquant l'île Grande dans les actuelles Côtes-d'Armor, écrivait en 1889, dans la Revue des Deux Mondes : « J'ai vu dans mon enfance une île, l'île Grande, qui a maintenant presque disparu. C'est M. Haussmann qui l'a fait disparaître ; les masses de granit qui la composaient forment, à l'heure qu'il est, les trottoirs de Paris construits sous le Second Empire ». Si, effectivement, l'île Grande et sa couronne d'îlots ont été attaqués pendant des siècles pour livrer pierres de taille et pavés expédiés par mer[1], ce petit archipel est loin d'avoir « disparu », même s'il est aujourd'hui éventré de trous profonds, entaillé par des falaises anthropiques, parsemé de mares artificielles à l'emplacement des blocs excavés, témoins d'une activité extractive pluriséculaire qui avait débuté bien avant l'appel des trottoirs parisiens… Et d'autres points du littoral armoricain ont été ainsi exploités : qu'il suffise de citer l'île Chausey, La Colombière et La Grande Roche au large de Saint-Jacut-de-la-Mer, les rivages de l'Aber-Ildut dans le Léon, de Ploemeur près de Lorient, de Batz près du Croisic… Toutefois, dans tous ces cas, si le trait de côte a été modifié, son tracé reste encore bien reconnaissable. Le

1. CHAURIS L., « Bretagne : quand la pierre prenait la mer », Le Chasse-Marée, n° 139, 2000, p. 26-39. Ibid. « Les voyages par mer de la pierre bretonne », Le Chasse-Marée, n° 150, 2002, p. 32-41.

cas de l'île Verte à Roscoff a revêtu – proportionnellement – une toute ampleur puisqu'aujourd'hui, l'îlot a été en partie arasé. Ce sont les modalités de cette transformation anthropique que ces quelques pages – illustrées – vont s'efforcer de préciser.

L'île Verte, située entre Roscoff (à environ 400 mètres au nord de la célèbre Station biologique) et l'île de Batz, est accessible à marée basse. Elle fait partie d'un massif granitique hercynien qui affleure, sous différents faciès, entre la pointe de Bloscon à l'est, l'île de Batz au nord et l'île de Sieck à l'ouest ; au sud, dans les terres, la roche est le plus souvent masquée sous un recouvrement limoneux ou dunaire ; c'est dire l'intérêt des extractions littorales où la pierre, débarrassée par la mer de son manteau d'altérites, est directement exploitable. À l'île Verte affleure un granite à grain fin, de nuance grisâtre, recoupé par des veinules de pegmatites à tourmaline noire et des filonnets de tourmalinite, diversement orientés, allant jusqu'à former une sorte de lacis (ou « stockwerk ») [fig. 1].

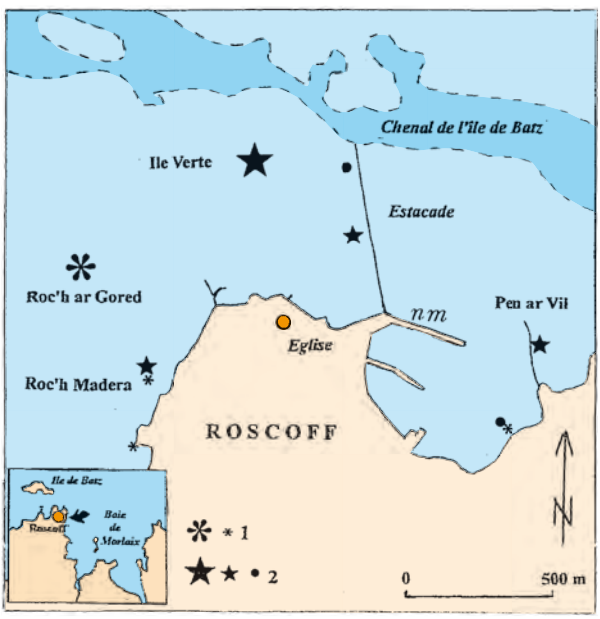

[1] Localisation de l'île Verte au large de Roscoff, avec situation des autres points d'extraction avoisinants (dimension du symbole selon l'importance relative) : dans le gneiss (1), dans le granite (2), n m = « nouveau môle ».

Pour les édifices de la cité pluriséculaire de Roscoff, l'île Verte et les récifs avoisinants constituaient une précieuse source proximale d'approvisionnement. Aucun document écrit ne permet toutefois de préciser ici le début des extractions littorales, mais, selon toute probabilité, les chantiers étaient déjà actifs aux XVIe-XVIIe siècles lors de la construction de la superbe église de Kroaz-Batz à Roscoff et des vieilles demeures de la ville. Un document atteste que les extractions se poursuivaient encore à l'île Verte au début du XXe siècle : en l'occurrence, il s'agit de la lettre des entrepreneurs Corre et Fouchard, adjudicataires du « nouveau » môle de Roscoff, datée du 19 juillet 1912 et adressée à l'ingénieur des Ponts et Chaussées, lui indiquant que l'île Verte a fourni des pierres de taille dans le passé. Aussi demandent-ils, au cas où le granite de cette île serait reconnu de bonne qualité, à l'employer sous cette forme. Ils précisent que les pierres seront amenées en chaland le long de l'ouvrage à construire. Dans sa réponse, l'ingénieur, après avoir examiné des matériaux provenant de l'île Verte, autorise les entrepreneurs à employer les moellons de ladite île en concurrence avec ceux de l'île de Batz. Toutefois, il réserve son avis en ce qui concerne les pierres de taille, prévenant les entrepreneurs que celles de l'île de Batz et de Cléder, prévues au cahier des charges, lui paraissent préférables[2].

À l'évidence, l'île Verte – *Enez Glaz* en breton[3] – doit sa dénomination au tapis d'*Armeria maritima* qui recouvre toujours sa partie sommitale résiduelle encore épargnée par l'extraction ; en fait, seules les parties nord-ouest et ouest de l'île sont encore intactes, brusquement interrompues par un haut front de taille. Schématiquement, il est possible de distinguer, du sud au nord, les ensembles suivants.

• Un platier rocheux démantelé de manière anarchique sur plusieurs dizaines de mètres, laissant apparaître çà et là des mares néoformées, séparées par des chicots surbaissés selon la faible inclinaison des bancs granitiques interrompus par des diaclases (fissures naturelles) très redressées.

• La sole – ou plancher – de la carrière, atteinte par la mer seulement aux grandes marées : en partie inondée et parsemée de goémons d'épave ; en partie tapissée par une végétation halophile (obiones, sali-

2. Archives départementales du Finistère 4 S 1362.
3. Ce toponyme se retrouve non loin de là, en baie de Morlaix au large de l'île Callot. Ladite île Verte a été aussi un site d'extraction, portant sur un superbe granite rose-rougeâtre, au demeurant resté ici de faible ampleur.

L. Chauris

Au premier plan, platier rocheux arasé de façon anarchique dans la partie méridionale de l'île Verte, avec apparition de mares de néoformation. Au second plan, sole aplanie de la carrière, jonchée de débris de taille. Au fond à droite, haut front de taille subvertical.

L. Chauris

Sur l'estran devant l'île Verte, la structure en dalles peu inclinées du granite recoupé par des diaclases subverticales, guidait l'avancement de l'extraction.

L. Chauris

Le haut front de taille coïncide ici avec une grande diaclase. La sole de la carrière est en partie envahie par une végétation halophile.

L. Chauris

Cordon de galets édifié par les vagues lors des grandes marées à l'intérieur même de la carrière, alors inondée. Les éléments granitiques sont dans l'ensemble encore anguleux. Laisse de goémons d'épave.

H. Ronné

L'île Verte et son front de taille vue de la côte à marée basse

cornes…) ; en partie recouverte par d'innombrables débris de taille. Ces fragments montrent que les pierres étaient plus ou moins façonnées ou tout au moins dégrossies *in situ*.

• Le front de taille subvertical, limitant la carrière sur quelques dizaines de mètres. Cet abrupt coïncide localement avec une grande diaclase.

Une petite cale d'embarquement aujourd'hui ruinée, établie dans la zone à *fucus vesiculosus*, avait été édifiée en pierres sèches par les carriers eux-mêmes à l'extrémité sud-est de l'île, c'est-à-dire dans le secteur le plus abrité, permettant ainsi aux navires d'effectuer leur chargement dans les meilleures conditions possibles. Les données d'archives précisent que ce mode d'acheminement a été utilisé lors de la construction du « nouveau môle » de Roscoff au début du XX^{e} siècle. Le transport par charrois sur les grèves, à marée basse, *a priori* envisageable, s'avérait en fait très difficile au milieu d'un estran encombré de roches et d'algues.

Aujourd'hui, le cri des oiseaux de mer a remplacé le choc de la massette des tailleurs de pierres. Peu à peu, la Nature reprend ses droits. Sur l'estran, les arêtes aiguës des rochers tendent à s'émousser. Plus original, les débris de taille accumulés sur la sole de la carrière sont à présent rassemblés en une longue et large levée formant une sorte de flèche… L'île Verte n'est plus qu'un vestige archéologique d'une industrie extractive littorale qui eut naguère son importance… Ces propos ont tenté de la tirer quelque peu de l'oubli… ■